



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177824

VALABLE JUSQU'AU 10/07/2026

ÉDITÉ LE 21/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2017B01977

Siret : 832 584 114 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9038826

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T07358-3

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T07358-3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : VENTOUX RENOVATION

40 AVENUE MARIUS JOUVEAU
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Téléphone : 06 52 06 69 20

Portable : 06 52 06 69 20

Fax :

Site Internet : <https://ventoux-renovation.fr/>

E-mail : contact@ventoux-renovation.fr

Responsabilité légale :
BENAMEUR JAOUAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / EL OUAAZIZI SAID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/05/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	15/05/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	11/07/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/12/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	15/05/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.